



**PRÉFET  
DU CHER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le jeudi 14 septembre 2023

### **Journée nationale de la résilience : appel à projets « *tous résilients face aux risques - s'informer, réagir, se protéger* »**

Avec l'institutionnalisation de la journée nationale de la résilience tous les 13 octobre, le Gouvernement soutient, accompagne et sensibilise la population aux risques naturels et technologiques et aux bons comportements en cas de survenance d'une catastrophe.

L'adaptation des territoires aux risques naturels accentués par le changement climatique (cyclones, feux de forêt, variabilité des précipitations, ...), est une nécessité qui impose que leurs habitants connaissent mieux ces phénomènes. Par ailleurs, il est également important d'informer les citoyens sur les risques associés aux activités industrielles

L'**objectif de l'appel à projets** est de susciter le plus grand nombre possible d'initiatives locales, sur l'ensemble du territoire national, métropolitain et en outre-mer, visant à :

- **développer la culture sur les risques naturels et technologiques ;**
- **se préparer à la survenance d'une catastrophe ;**
- **développer la résilience collective face aux catastrophes .**

Les évènements proposés peuvent prendre des formes variées : animations, interventions en milieu scolaire, conférences, portes ouvertes, exercices de gestion de crise...

Afin que la culture du risque soit de plus en plus présente dans notre quotidien, l'appel à projets 2023 permet de labelliser tout au long de l'année les actions qui répondent à au moins l'un des trois objectifs de la journée.

**Toutes les parties prenantes, citoyens, entreprises, employeurs publics, élus et collectivités territoriales, établissements d'enseignement, opérateurs publics, associations, experts et spécialistes chargés de la prévention et de la gestion des catastrophes, médias sont encouragés à se mobiliser pour cette seconde journée nationale « *Tous résilients face aux risques* » du 13 octobre 2023.**

Pour participer, les porteurs de projets sont invités à déposer leurs demandes de labellisation via la plate-forme Démarches simplifiées :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/journee-nationale-de-la-resilience-appel-a-projets>

Le règlement de l'appel à projet est consultable via le lien suivant :

<https://www.ecologie.gouv.fr/appel-projet-journee-nationale-resilience>

*Seuls les projets se déroulant entre le 1<sup>er</sup> et le 31 octobre pourront concourir à un prix au titre de l'édition 2023 de la journée « **Tous résilients face aux risques** ». Dans ce cas, les dossiers devront être déposés jusqu'au lundi 2 octobre 2023 à 12h00 (heure de Paris).*

**Contact presse  
Bureau de la représentation de l'État  
et de la communication**

Tél : 02 48 67 18 18  
Mél : [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)  
[www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)

Place Marcel Plaisant  
CS 60022  
18020 BOURGES CEDEX